



Situation économique de la ferme France : une amélioration en trompe-l'œil pour les producteurs de grandes cultures

Communiqué de presse

Paris, le 19 décembre 2022 – La Commission des comptes de l'agriculture de la nation (CCAN) vient de publier sa première estimation pour 2022 : la hausse du résultat brut de la branche agricole, par rapport à 2021, est estimée à 22,5% toutes filières confondues. Si les producteurs de grandes cultures s'en réjouissent, ils soulignent toutefois la fragilité de cette bouffée d'oxygène face à une situation qui conjugue inflation, crise énergétique et conséquences du dérèglement climatique.

Après plusieurs années difficiles marquées par une volatilité des cours qui a grandement impacté leurs revenus, on pourrait croire à une embellie réconfortante pour les producteurs de grandes cultures. Sous l'effet conjugué de la reprise économique de 2021 et de l'impact de la guerre russo-ukrainienne sur les marchés, les prix sont en effet partis à la hausse : +33% pour les céréales, +18% pour les betteraves et +6,5% pour les oléagineux et protéagineux. Les prix sont enfin rémunérateurs pour les producteurs de grandes cultures et nous nous en réjouissons.

Soulignons toutefois que, dans un marché européen ouvert, les prix sont alignés sur les cours internationaux, qui résultent de l'équilibre - ou du déséquilibre - entre l'offre et la demande mondiales. C'est ainsi que nous avons subi des situations totalement inverses et particulièrement défavorables à une rémunération décente des producteurs lors de la dernière décennie. Solidaires avec les filières animales lourdement impactées par cette hausse, nous accueillons donc les résultats de la CCAN avec l'humilité et la prudence du temps long.

Mais cette hausse des prix doit être relativisée au regard de l'inflation des coûts de production (engrais, énergie...) et de la forte chute des rendements sur de nombreuses productions en 2022. Avec un déficit pluviométrique de 30% conjugué à des températures estivales jamais atteintes depuis plus d'un siècle, les volumes récoltés ont chuté cette année de 21% en protéagineux, 10% en betteraves et 11% en céréales avec notamment une récolte historiquement basse pour le maïs : -29% ! De plus, ces moyennes masquent une forte hétérogénéité entre les productions et entre les territoires, avec une moitié sud de la France particulièrement sinistrée par la sécheresse en 2022. L'AGPB, l'AGPM, la CGB et la FOP expriment tout leur soutien à tous les producteurs de grandes cultures qui ont connu une année très difficile.

Si l'évolution du revenu moyen des producteurs de grandes cultures n'est pas encore connue pour 2022, la hausse attendue du chiffre d'affaires moyen sera en grande partie absorbée par une inflation des charges explosive. A commencer par l'énergie mais aussi les engrais, dont les prix ont augmenté de près de 80% sur un an, et dont nous ne subissons pleinement l'impact qu'en 2023.

L'AGPB, l'AGPM, la CGB et la FOP appellent donc à prendre en compte cet effet ciseau potentiellement dévastateur pour les producteurs et, par conséquent, pour notre souveraineté alimentaire.

Dans ce contexte, nous appelons les pouvoirs publics à s'interroger sur les conséquences des choix politiques impactant la production agricole française, parfois en totale contradiction avec l'urgence du moment. Il est désormais capital de sécuriser et libérer nos moyens de production pour répondre au double enjeu de l'alimentation et du climat.

Contacts presse

AGPB Hamza CHEMRAKHI - 01 40 07 34 27

AGPM Guillaume LE HOAN - 06 16 04 42 30

CGB Carine MEIER - 06 27 05 23 80

FOP Thibaut LEDERMANN - 06 50 69 20 08

A propos de :



L'AGPB : Créée en 1924, l'**Association Générale des Producteurs de Blé et autres céréales**, syndicat professionnel agricole, représente les intérêts des producteurs de céréales. L'AGPB est dirigée par des agriculteurs élus représentant les départements, issus du monde syndical et économique. Elle est une association adhérente de la FNSEA.

www.agpb.fr



L'AGPM (Association Générale des Producteurs de Maïs) est une association spécialisée de la FNSEA mais également le cœur politique du groupe Maiz'Europ' représentant les intérêts de la filière maïsicole française. Sa principale mission est la défense des producteurs et la valorisation du maïs dans toutes ses composantes (grain, fourrage, semences, doux) auprès des instances françaises et européennes. Par son action, l'AGPM œuvre au quotidien pour que les maïsiculteurs, sur tous les territoires, puissent vivre le plus justement de leur métier.

www.maizeurop.com



La CGB (Confédération générale des planteurs de Betteraves) est une association spécialisée de la FNSEA. Fondée en 1921, elle regroupe 11 délégations départementales. La CGB est une institution représentative qui a pour rôle de défendre les betteraviers et promouvoir la betterave sucrière française.

www.cgb-france.fr/



La FOP (Fédération française des producteurs d'oléagineux et de protéagineux) est une association spécialisée de la FNSEA. Elle représente les producteurs d'oléagineux (colza, tournesol, soja, lin oléagineux, olive...) et de protéagineux (pois, féveroles, lupins...). Sa mission est de représenter et défendre les intérêts de près de 120 000 producteurs répartis sur tout le territoire ainsi que la valorisation de leur production.

www.fopoleopro.com